



**Innovation par la contractualisation :
pourquoi le territoire de projets est
pertinent ?**

Thèmes traités

Divers financements contractualisés des niveaux supérieurs au profit des territoires de projet : Contrats des Régions, volet territorial des CPER, contrats de ruralité (Etat), programme européen Leader...

- Plus-value des contrats ?
- Articulation entre les différents financements contractualisés ?
- Evolution du fait de l'élargissement des intercommunalités ?
- Dans le cas de fusion de Régions, quelle harmonisation des anciennes politiques régionales ?
- Le contrat crée-t-il une relation différente entre les partenaires ? Quelles obligations ?
- Ces contrats sont-ils porteurs de leviers (financiers, partenariats...) ?
- Quel financement de l'ingénierie ?
- Quelles perspectives ?

Intervenants

- Gwénaél Doré, animation
- Sébastien Hamard, Conseil régional de Bretagne
- Philippe Clary, Conseil régional d'Occitanie
- Philippe Matheron, CGET (contrats de ruralité)
- Thibaut Guignard, Président de Leader France

Au final, rapide résumé des échanges

- 5 écueils à éviter (méthodologie, gouvernance...)
- 5 leviers à privilégier
- 5 bonnes pratiques